M. DIDIER LE PRIOL DÉMISSIONNE DU CONSEIL MUNICIPAL DE PONT-SCORFF

Photo : élections.ouest-france.fr

Ce n'est pas un scoop, la nouvelle a été rendue officielle en apparaissant notamment dans le quotidien « Ouest France » du 16 octobre dernier. Mais dès le 15 j'en étais indirectement informé par un commentaire qu'il avait apporté à mon billet relatif aux cartes bancaires.

Considérant que cette information présentait un caractère de nature à intéresser les scorvipontains de tous bords, j'ai souhaité, avec son accord, faire remonter in extenso dans le présent billet, la partie de son commentaire concernant sa démission. La voici :

"Mais je ne venais pas sur votre page pour parler de cette carte. Simplement pour préciser à vos lecteurs les raisons de ma démission du conseil municipal, le site « Pont-Scorff un nouvel art de vivre ».
La première raison est que chaque décision prise en conseil n'est jamais précédée de la réflexion collective nécessaire et pour laquelle nous siégeons. En effet, aucun espace ne nous est donné, quelques soient les élus, sauf peut être le bureau municipal où, siègent régulièrement des personnalités non élus (anciens élus notamment).

La seconde réside dans le fait que la force de notre projet et de notre opposition reposait sur l'engagement d'un groupe à réfléchir, chercher pour proposer mais aussi pour contrer les abus locaux. Ce groupe n'est pas en force suffisante pour apporter le soutien nécessaire au représentant que je suis, et le soutien de la population n'est pas lisible. A l'opposé, nous sommes confrontés (y compris ma compagne) à la vindicte des proches du maire, jusqu'à me dénier le droit de m'exprimer pour dénoncer des provocations dangereuses entre deux commerçants locaux (et la suite des événements m'a donné raison

malheureusement).

La troisième tient dans le fait que des divergences sont apparues entre les représentants de notre groupe, entre ceux qui alimentent la réflexion par un travail de recherches et puis ceux qui s'inscrivent dans une stratégie d'acceptation, sans plus de recherche, et oublient peut être les valeurs première de notre groupe. Ces personnes ne peuvent donc s'accommoder d'une dénonciation répétée des abus du Maire de la commune sur le site, au point de ne plus vouloir que leur nom y figure.

La dernière raison et peut être la plus évidente,tient dans le fait que je vais m'engager dans une nouvelle activité commerciale à Pont-Scorff et que je ne souhaite pas que puisse être invoqué un quelconque conflit d'intérêt ou de profit tel que nous en avons douté à l'égard de commerçants inscrits sur la liste de la majorité. Ainsi, le doute ne sera pas permis.
Je reste attentif aux évolutions de notre commune et cependant profondément déçu d'assister impuissant au déclin de notre cité par une forme de gouvernance d'un autre temps et des choix qui interrogent toujours sur la prise en considération de la situation et des aspirations des habitants. Ce n'est pas qu'un problème de finances publiques.

Je remercie les Scorvipontains qui nous ont fait confiance. Mais cela ne suffit pas à Pont-Scorff pour modifier raisonnablement le cours des choses. Pour cela , il faut être plus nombreux, et surtout…courageux…

Mais comme le dit la pub, ça…c'était avant !!

Didier LE PRIOL"